



# La Planche d'Envol

## Assemblée générale statutaire

### 27 mars 2026.

#### 1. Bienvenue du Président.

La séance est ouverte à 20h10.

Le président rappelle le but et l'importance de l'Assemblée Générale. Coup d'oeil sur le passé mais surtout un regard vers l'avenir.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le but est de renouveler peu à peu les cadres et les différents rôles.

Il y a 124 membres qui sont en ordre de cotisation pour 2026, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

La répartition géographique des membres montre que Bambois est vraiment central.

#### 2. Relevé des présence.

La feuille des signatures est annexée à la présente.

- Roberti Philippe-Auguste
- Schweizer Fabrice
- Paindaveine Philippe
- Georges Aline
- Boutet Albert
- Lacroix Dominique
- Van Godtsenhoven Benoit
- Blavier Angélique
- Duperoux Gregory
- Ernoux Jacques
- Janssens André
- De Bast Albert
- Alpaslan Ferhat
- Debrichy Pierre

#### 3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 17 mars 2025.

Aucune remarque n'a été formulée.



Approbation générale.

#### **4. Rapport d'activité de l'ASBL.**

- Organisation des cours de 1ere et 2e.
- Pas de cours d'élevage de reines organisés en 2025. Pour une apiculture sereine, il est important de maîtriser ses reines. Un cours sera proposé en 2026.
- Il y a eu une opération sirop avec des volumes constants.
- La St Ambroise avec comme nouveauté une dégustation de nos différents miels et quelques produits dérivés.
- Au niveau des activités vers l'extérieur, nous n'avons pas participé à l'ouverture du lac de Bambois. Maredsous est fini depuis deux ans. Peut-être y-a-t-il là une raison au nombre d'élèves plus faible cette année. Les cours de cette année ne seront peut-être pas subsidiés cette année mais la bonne santé financière de notre ASBL nous permet de prendre en charge les coûts d'une année.. Questionnons-nous quand même sur les causes.
- Achat groupé de matériel chez "La Bubus apiculture" à Jemeppe s/Sambre. Nous voulions donner un coup de main à un commerce débutant. Une commande a aussi déjà été faite en 2026 pour un volume d'achat semblable.
- L'organisation du rucher didactique (10 colonies) a été bien améliorée en 2025 (empierrement de 4 m de large, cuve à eau, etc...).
- Nous avons participé à plusieurs activités ou ateliers contre le frelon asiatique.
- La destruction de nids de frelons est devenue l'activité la plus chronophage de l'année.

#### **5. Présentation des comptes de l'ASBL.**

Les membres paient une cotisation, les élèves une inscription et des subsides arrivent. Il est donc important à nos yeux de vous montrer que cet argent n'est pas mal utilisé.

Pierre s'est occupé de la gestion financière au fil de l'année. Albert nous a mis les différents postes en musique pour la présentation de ce jour.

Ces données restent disponibles pour tout membre qui désirerait les consulter à n'importe quel moment.

Les vérificateurs aux comptes (Gregory Duperoux et Ferhat Alpaslan) ont signé le document qui valide ces comptes.

Le compte de l'ASBL présente au 31 décembre un montant de 33 352.90EUR.

L'assemblée présente valide les comptes et décharge les administrateurs à l'unanimité.



| Catégories             | Recettes           | Dépenses            | Balances          |
|------------------------|--------------------|---------------------|-------------------|
| Achats groupés-ventes  | 4.995,60 €         | -4.818,69 €         | 176,91 €          |
| Cotisations            | 3.703,00 €         | -150,00 €           | 3.553,00 €        |
| Cours                  | 3.800,00 €         | - €                 | 3.800,00 €        |
| Frais administratifs   | - €                | -277,23 €           | -277,23 €         |
| Frais bancaires        | - €                | -302,57 €           | -302,57 €         |
| Frais de cours         | - €                | -179,12 €           | -179,12 €         |
| Frais du local         | - €                | -176,37 €           | -176,37 €         |
| Frais du rucher        | 19,95 €            | -346,75 €           | -326,80 €         |
| Frelon asiatique       | 500,00 €           | -5.962,89 €         | -5.462,89 €       |
| Opération sirop        | 5.186,40 €         | -5.051,46 €         | 134,94 €          |
| Professeurs            | - €                | -7.244,00 €         | -7.244,00 €       |
| Saint Ambroise         | 1.408,00 €         | -1.087,59 €         | 320,41 €          |
| Subsides               | 12.140,86 €        | - €                 | 12.140,86 €       |
| URRW et assurances     | - €                | -2.104,00 €         | -2.104,00 €       |
| <b>Totaux généraux</b> | <b>31.753,81 €</b> | <b>-27.700,67 €</b> | <b>4.053,14 €</b> |



## 6. Présentation des cours donnés (François Colard).

François est absent ce soir.

En 2025, des cours de 1ere et de 2e ont été donnés.

11 élèves ont commencé les cours de 1ere en septembre 2025. Les inscriptions sont clôturées (mais insuffisantes pour les subsides) mais un 12e élève s'est inscrit depuis.

Nous jouerons le jeu de respecter toutes les règles pour que ces élèves soient diplômés comme les autres années.

La différence entre les 1er et les 2e n'est pas vraiment expliquée.

En ce qui concerne les cours théoriques, certains enseignants ont été remplacés.

Si quelques personnes sont intéressées pour reprendre une partie de ces cours, ils sont les bienvenus.

## 7. Frelon asiatique : bilan 2025, procédure de déclaration et recherche des nids avec kit et antennes (Pierre Debrichy et Aurélien Nonet).

- 140 nids détruits en 2025, 2800 kilomètres parcourus. Des dizaines d'heures consacrées non seulement à la destruction mais aussi au côté administratif. Il est à espérer que la charge administrative diminue à l'avenir.
- La convention avec la RW ne nous autorise pas à demander une participation à l'apiculteur ( mais un don reste possible) .
- Pour obtenir une intervention, l'apiculteur (inscrit à l'afsca) doit déclarer le nid qui se trouve dans un rayon défini autour de son rucher.
- La zone couverte par la section est bien précise. Nous ne sommes pas prévenus si le nid est hors zone. Au fil de la saison, les apiculteurs "frontaliers" sont entrés en contact direct avec l'équipe qui a géré le côté administratif.
- Pour 2026, aucune information n'est encore arrivée. Les annonces politiques laissent à penser que nous serons encore subsidiés en 2026. A l'avenir, les communes seront sans doute plus sollicitées.
- Nous espérons que le matériel sera récupéré à temps. Il (perche et compresseur) ne nous appartient pas et est restitué chaque année en novembre.  
Les combinaisons sont à nous mais ne sont pas pratiques et deviennent insuffisantes en nombre.
- Nous sommes maintenant 6+1 destructeurs. La section a pris en charge la formation de trois nouveaux destructeurs.



L'idée est d'avoir des personnes qui interviennent assez pour être compétentes mais assez nombreuses pour ne pas submerger deux ou trois personnes.

Le plus difficile reste une organisation efficace pour assurer une destruction rapide des nids.

En 2025 sont apparus des outils qui permettent de localiser les nids. Présentation par Aurélien Nonet.

- Un appât sucré est déposé à proximité du rucher
- Les frelons sont marqués et chronométrés (1 minute = 100m de distance)
- Un frelon habitué est équipé d'un émetteur radio qui permet de le suivre avec un pistolet récepteur. En moins d'une heure dans LLN, le nid a été localisé.
- Un membre a acheté cet outil. Une réflexion est en cours sur la meilleure façon d'en faire profiter au mieux nos membres.

## **8. Site Web : présentation des pages thématiques (Jonathan Delsaux et Albert De Bast).**

Le site web a été retravaillé en 2025 par Albert De Bast. Le but est d'y trouver une information utile et à jour.

[laplanchedenvol.be](http://laplanchedenvol.be) mène sur un tableau qui reprend les différentes "sections" du site. On peut y trouver les archives des revues, les cours (réservés aux élèves), la présentation de l'asbl et ses différentes activités.

Albert De Bast nous montre le fonctionnement du site et de ses différentes pages. Le travail effectué paraît admirable à toutes et à tous.

Il existe aussi une page Facebook gérée par Jonathan Delsaux.

## **9. Projet de station de fécondation VSH (Philippe-Auguste Roberti).**

Nous sommes encore au tout début.

La présentation en AG a pour but de confirmer au CA de l'intérêt pour l'ASBL de se lancer dans ce projet.

- Emmanuel Nonet va avoir un terrain à disposition pour installer des panneaux solaires et d'autres projets. Parmi ceux-ci figure la création d'une station de fécondation pour le projet Arista. Il en existe déjà une à Sélange dans le sud du pays.
- Le projet Arista donne déjà de bons résultats (la Belgique est à la pointe) dans la lutte contre le varroa. L'idée est de saturer la zone en mâles de bonne génétique.



- A la saison des fécondations, il y aurait plusieurs terrains à tour de rôle où les membres du projet Arista pourraient venir déposer leurs reines vierges.

Autres projets sur ce (grand) terrain: moutons (qui "entretiendraient" le terrain), vignes, mobilité douce entre Sart Saint Laurent et Floreffe, etc...

Un projet de convention existe mais le gros du travail reste à faire. D'un côté Emmanuel Nonet doit encore charrier des terres. D'un autre il faut que nous soyons prêts (convaincre les apiculteurs voisins, aménagement du rucher).

## 10. Appel à candidatures pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Notre ASBL évolue au fil des ans, appel est fait à candidature pour intégrer la CA.

Sont candidats:

- Fabrice Schweizer
- Fernand Michotte
- Ferhat Alpaslan

Une partie des membres du CA doit être régulièrement renouvelée. Sont sortant et rééligibles:

- Janssen André
- Nonet Aurélien
- Philippe Painsdaveine
- Philippe-Auguste Roberti
- Marc Pepermans

## 11. Vote.

Approbation générale, les membres sortants sont réélus. Les trois candidats sont élus également.

## 12. Clôture de séance et verre de l'amitié.

Le président clôture la séance à 22h20.

Le président,

Aurélien Nonet

Le secrétaire,

Philippe Painsdaveine